



Les Assises de JUSTICE CONSTRUCTION

L'imputabilité des dommages

www.justiceconstruction.fr

7 h de formation*

* Attestation délivrée à la demande



Cour d'Appel de Paris



Où : COUR d'APPEL de Paris 4 Bd du Palais - 75 001 PARIS
Salle de la 1ère chambre

Heure : 9h -12h30 et 14h30 -17h30

**Jeudi 6 février
2020**

Intervenants

9h00

Madame Michèle APPIETTO Conseiller honoraire à la Cour
Présidente de l'association JUSTICE CONSTRUCTION,
M. le Bâtonnier ou son représentant,
M. Yves MAUNAND Conseiller Doyen de la 3ème chambre
de la Cour de Cassation,
Maître Jean François PÉRICAUD Vice président de l'association,

9h30

Maître Jean Marc ALBERT au barreau de Paris,

Jean Michel d'Hoop Ingénieur ETP spécialité Sécurité Incendie,
Jean Xavier LOURDEAU Architecte Expert Judiciaire et TA,

Maître Jean Pierre MARTIN et Maître Stéphane BULTEZ ,
Avocats au barreau de Paris,

-Repas libre-

14h30

Monsieur Mahbod HAGHIGHI, Directeur Juridique de Linkcity
France et Président de Juridim,

Maître Cyril CHARBONNEAU Avocat au barreau de Paris,
Enseignant chercheur à l'université Paris I Panthéon Sorbonne,

Monsieur POUMAREDE, Professeur d'université de Toulouse 1
Capitole.

- Fin 17h30 -

Programme

L'imputabilité des dommages

Panorama des jurisprudences

Propos introductifs

Qu'est-ce qu'un dommage ?

Distinction entre désordres, mal façons, non conformité

Les désordres en matière d'incendie

Le rôle et la mission de l'Expert dans la
caractérisation du dommage

Lien de causalité et imputabilité des
dommages,

Causes d'exonération possibles

Réparation des dommages, nature de
l'indemnisation, obligation de faire, principe de
proportionnalité

Obligations des différents assureurs

Synthèse & Conclusion

- Cocktail dans les salons du Harlay -

MODALITES D'INSCRIPTION

(Fiche jointe à retourner)

TARIFS	Assises	Cocktail
Membres association & Magistrats	Gratuit	20€
Non membres	80€	50€

8 - Salle de la 1ère Chambre
10 - Salons du Harlay

Entrée des professionnels et personnes autorisées
par le N° 4 Bd. du Palais
Entrée du public par le N° 10
entrée vers la Sainte Chapelle

